



CONSEIL DE LA
COOPÉRATION
DE L'ONTARIO

**ADRESSE/
TÉLÉPHONE**

223, rue Main, bureau 239
Ottawa (Ontario), K1S 1C4
613-745-8619
Sans frais : 1-866-290-1168

192, avenue Spadina, bureau 212
Toronto (Ontario), M5T 2C2
416-364-4545

10, rue Elm, bureau 604
Sudbury (Ontario), P3C 1S8
705-560-1121

247, avenue Whitewood, bureau 49
Temiskaming Shores (Ontario), POJ 1P0
705-648-1743

1000, avenue University Ouest,
bureau 101
Windsor (Ontario), N9A 5S4
519-256-9722

COURRIEL
info@cco.coop

SITE
www.cco.coop

DÉCLARATION
Pour diffusion immédiate

**Le CCO est signataire de la Déclaration de
Montréal sur l'évaluation et la mesure de l'impact
social**

Ottawa, le 17 avril 2019 – Le Conseil de la coopération de l'Ontario (CCO) déclare aujourd'hui fièrement être parmi les premiers signataires de la Déclaration de Montréal portant sur l'évaluation et la mesure de l'impact social. Le CCO était présent lors du dévoilement de la déclaration qui s'est fait dans le cadre du Forum international sur l'évaluation et la mesure de l'impact social. L'événement avait lieu à l'édifice Cœur des Sciences de l'Université du Québec à Montréal le mardi 9 avril 2019. L'événement rassemblait plus de 170 intervenants du secteur de l'économie sociale du Canada, de la France et de la Belgique.

Cette déclaration, une collaboration entre les Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIÉSS), le Chantier de l'économie sociale, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ESAC), le Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ) ainsi que le Conseil québécois du loisir (CQL), vise quatre objectifs complémentaires :

- prendre position face aux enjeux et aux opportunités que représentent l'évaluation et la mesure d'impact social pour l'économie sociale ;
- souligner les dérives auxquelles le champ de l'évaluation fait face ;
- fixer certaines balises dans le cadre desquelles les signataires s'engagent à travailler ;
- faciliter une convergence de vision.

Dans une optique d'apprentissage continu et de collaboration inter-provinciale, le CCO est ravi de pouvoir se joindre à la déclaration. Julien Geremie, directeur général, avait ces quelques mots à dire :

« Nous sommes immensément fiers de nous joindre à un collectif qui affiche de façon nette et précise la pertinence de l'évaluation et de la mesure de l'impact social dans notre monde actuel. À l'heure où il est plus important que jamais de solidifier les assises du secteur de l'économie sociale au Canada, cette déclaration tombe à pic. »



CONSEIL DE LA COOPÉRATION DE L'ONTARIO

ADRESSE/ TÉLÉPHONE

223, rue Main, bureau 239
Ottawa (Ontario), K1S 1C4
613-745-8619
Sans frais : 1-866-290-1168

192, avenue Spadina, bureau 212
Toronto (Ontario), M5T 2C2
416-364-4545

10, rue Elm, bureau 604
Sudbury (Ontario), P3C 1S8
705-560-1121

247, avenue Whitewood, bureau 49
Temiskaming Shores (Ontario), P0J 1P0
705-648-1743

1000, avenue University Ouest,
bureau 101
Windsor (Ontario), N9A 5S4
519-256-9722

COURRIEL
info@cco.coop

SITE
www.cco.coop

Pour les entrepreneurs et les organisations intéressées, le CCO peut vous offrir ses services en matière d'évaluation et de mesure de l'impact social pour tous vos projets. N'hésitez pas à contacter l'un de nos bureaux régionaux pour en savoir plus.

Pour lire la déclaration dans son intégralité, il est possible de se rendre sur le site du TIESS à l'adresse suivante : <http://www.tiess.ca/declaration/>.

-30-

À propos du CCO :

Le Conseil de la coopération de l'Ontario est l'organisme par excellence pour l'éducation, la promotion, la concertation et l'offre de services-conseils en vue d'assurer un développement durable des coopératives et entreprises sociales francophones en Ontario. Le CCO dessert la collectivité depuis cinq bureaux à Ottawa, Toronto, Sudbury, Temiskaming Shores et Windsor.

Renseignements :

Julien Geremie
Directeur général
Conseil de la coopération de l'Ontario
julien.geremie@cco.ccop
416-364-4545